



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 19 juin 2023

GÉRALD DARMANIN ET ÉRIC DUPOND-MORETTI PRÉSENTERONT, MARDI 20 JUIN, LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA PROCÉDURE PÉNALE NUMÉRIQUE

Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et Éric DUPOND-MORETTI, garde des Sceaux, ministre de la Justice, présenteront aux magistrats, policiers et gendarmes les détails de la nouvelle organisation, portée conjointement par les deux ministères, concernant la procédure pénale numérique.

La presse est attendue à 10h45 au 35, rue de la gare 75019, Paris

- 11h** Ouverture par les ministres du séminaire
Toute presse accréditée
- 11h20** Présentation du bilan et des enjeux de la Procédure pénale numérique par Anne-Laure SANDRETTO, magistrate, directrice du programme et Jérôme SERVETTAZ, gendarme, directeur adjoint
Toute presse accréditée
- Micro tendu à l'issue

Accréditation obligatoire auprès du service de presse du ministère de la Justice :
presse-justice@justice.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Cabinet du garde des Sceaux
Tél : 01 44 77 63 15 – secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse du ministère de la Justice
Tél : 01 44 77 65 54 – presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse